



Communiqué de presse conjoint

Le Ministère de l'Équipement et du Transport et Royal Air Maroc lancent le vol inaugural de la ligne Zagora

Casablanca le 16 juin 2014

Une délégation officielle a procédé, lundi 16 juin 2014 à l'aéroport Mohammed V Casablanca, à l'inauguration du premier vol de la route aérienne Casablanca-Zagora. Conduite par le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Aziz Rabbah, cette délégation qui comprend également le président de Royal Air Maroc et les représentants des organismes signataires de la convention de partenariat de soutien des vols à Souss-Massa-Draa lignes aériennes intérieures, se rendra à la ville de Zagora, avant de repartir le jour même à Ouarzazate. La délégation tiendra des réunions de travail avec les représentants des autorités locales, des instances élues et des professionnels du tourisme de la région.

Grâce à la convention signée récemment entre le gouvernement (ministères du Transport, de l'Intérieur et des Finances), RAM et la région de Souss-Massa-Draa, la compagnie nationale ouvre à partir de ce 16 juin la ligne Casablanca-Zagora et renforce son offre sur Ouarzazate en portant le nombre de fréquences sur cette ville depuis la capitale économique à 7 vols par semaine.

Pour les vols Casablanca-Zagora, ils seront opérés par des avions de type ATR-72 dernière génération à raison de deux fréquences par semaine (lundi et jeudi) et au prix fixe de 1 400 DH (A/R et tous compris).

Quant à la ligne Casablanca-Ouarzazate, les vols seront opérés en grande partie par les Boeing 737 Nouvelle génération, au prix fixe de 1 200 DH (A/R et tous compris). Ils seront programmés à des horaires adaptés aux usagers de ces vols. Au départ de Casablanca, les passagers pourront prendre le vol à 22h40 pour une arrivée à 23h35 à Ouarzazate. Au retour, ils pourront emprunter le vol au départ de Ouarzazate à 07h30 pour se rendre à l'aéroport Mohammed V de Casablanca à 08h20.

Royal Air Maroc offre également aux passagers la possibilité de se déplacer par avion entre Ouarzazate et Zagora sur deux fréquences programmées par semaine et au prix fixe de 600 DH (A/R et tous compris).

Convaincus que le développement du transport aérien dans les différentes régions du Maroc est capital dans le processus en cours actuellement pour la mise en place d'une régionalisation avancée, le ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et Royal Air Maroc sont déterminés à généraliser la signature des conventions de soutien des lignes aériennes intérieures pour contribuer à la promotion du territoire et de l'économie locale.